

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/05/2024
Reçu en préfecture le 19/05/2024
Publié le
ID : 033-213304850-20240429-DE2024_04_12-DE



L'an deux mille vingt-quatre le vingt neuf avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 24 avril 2024

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	12
Absents excusés :	3
Absents :	4

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, CANTE, CANTIN, CURELY, DURAND, GRANEREAU, GUÉ, LERUTH, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, UGOLINI.

Absents excusés : MM. DUPONT, FONMARTY, LAGUILLON.
M. LAGUILLON a donné pouvoir à Mme GUE

Absent : ALLAIRE, BUTON, LOREAU, SPERANZINI.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2024.04.12

Objet : Subvention FondsVert d'étude préalable et de programmation à la restructuration du groupe scolaire

Madame la Maire explique qu'il est nécessaire de réaliser une étude préalable et de programmation à la restructuration du groupe scolaire. Elle explique que la proposition du cabinet MP Conseil a été retenue et qu'afin de financer cette étude, il est possible de solliciter une subvention auprès de l'état dans le cadre du Fonds vert

Madame la Maire donne le détail du plan de financement prévisionnel :

<u>DEPENSES</u>	<u>MONTANTS</u>
- MP Conseil	18 380,00€ HT
<u>RECETTES</u>	<u>MONTANTS</u>
Flonds Vert 80 %	14 704 € HT
Autofinancement	3 676 € HT
TOTAL	13 380,00 € HT

Madame la Maire demande ensuite au Conseil Municipal d'accepter le plan de financement prévisionnel précité et l'autoriser à demander la subvention prévue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ACCEPTÉ** le plan de financement prévisionnel,
- **AUTORISE** Madame la Maire à présenter une demande de subvention au Conseil Départemental.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le 29 avril 2024,
Agnès ALFONSO-CHARIOL.
Maire de Sainte-Terre.

